

À la recherche d'une suite logique

Cynthia Aleman

Number 162, Fall 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/91785ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Aleman, C. (2019). À la recherche d'une suite logique. *Continuité*, (162), 10–12.

À la recherche d'une suite logique

Pour sa maîtrise en sciences de l'architecture, Cynthia Aleman a étudié l'évolution du monastère des Ursulines de Trois-Rivières. *Continuité* l'a invitée à exposer ses découvertes et à proposer quelques balises aux propriétaires du site, qui doivent maintenant déterminer son avenir.

CYNTHIA ALEMAN

Le 8 juillet 2019, les religieuses quittaient le monastère des Ursulines de Trois-Rivières. Leur communauté y vivait depuis plus de 300 ans ! Que deviendra ce lieu classé site patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications en 1964 ? L'occasion est belle de se pencher sur son cas et, plus largement, de réfléchir à notre responsabilité collective à l'égard du patrimoine bâti d'origine religieuse.

Afin de préserver l'esprit tout autant que la nature du site et des bâtiments qui s'y trouvent, il convient, d'une part, d'observer les biens qui subsistent à l'heure actuelle et, d'autre part, de retracer l'évolution des lieux. Le projet de sauvegarde pourra ainsi s'inscrire dans la suite logique de cette évolution.

Un site en transformation

L'ensemble patrimonial des Ursulines a façonné le paysage du front fluvial de Trois-Rivières depuis le XVIII^e siècle. Il comprend notamment la Maison blanche, long bâtiment issu de reconstructions après deux incendies et d'agrandissements successifs de l'ancienne maison Ramezay qui a été à la fois monastère, chapelle, hôpital et pensionnat (voir, ci-contre, le schéma résumant l'histoire de la construction des bâtiments principaux du site).

Les changements qu'ont connus cet ensemble et ses alentours témoignent d'une interaction dynamique entre les ressources de la communauté religieuse, l'augmentation de ses biens fonciers et la croissance de la ville de Trois-Rivières. En d'autres mots, l'évolution du site révèle un état d'échanges constants avec le milieu et d'adaptation à celui-ci.

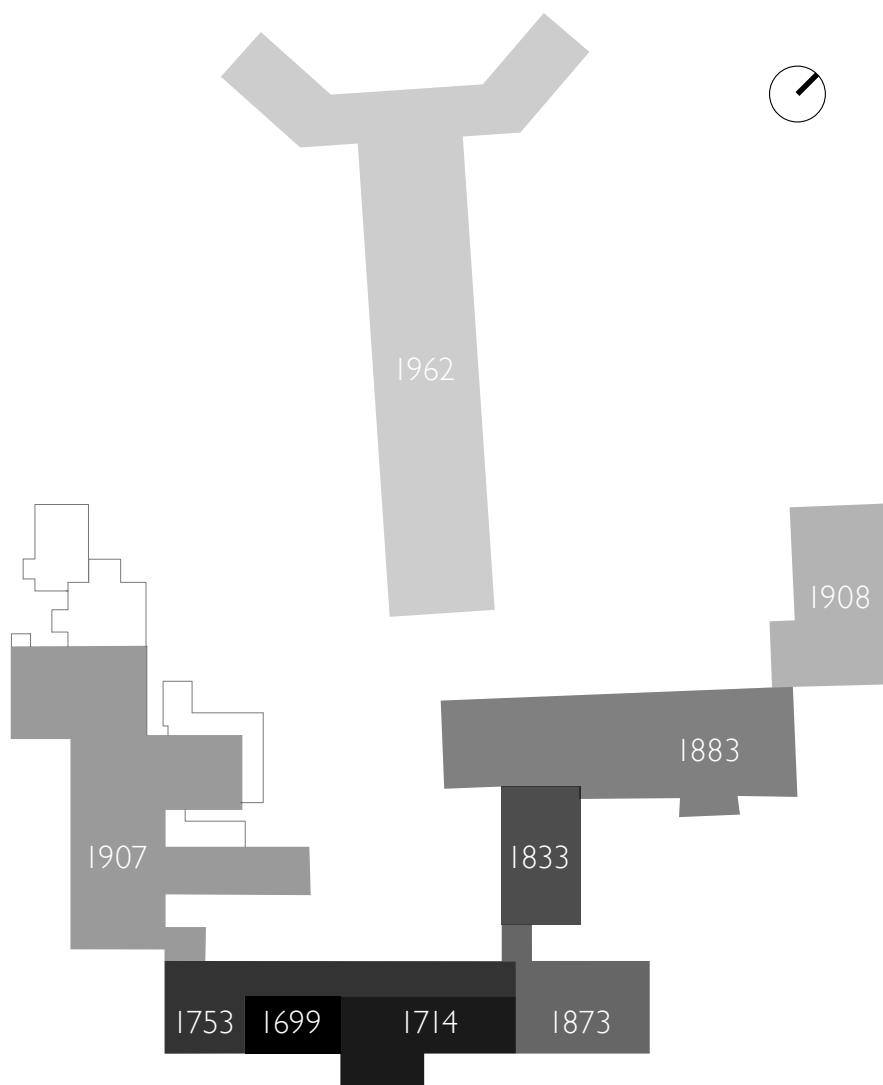
Selon la description du fief Hertel au plan de 1835, les Ursulines possédaient 16 % de sa superficie totale, une étendue de 62,65 arpents (21,42 hectares) située à l'extérieur de l'ancienne enceinte fortifiée de Trois-Rivières. Le site passe à 58 % de la superficie du fief dès 1873, mais n'est que de 10 % aujourd'hui.

Ces variations ne sont pas le fruit du hasard. L'acquisition du fief par les Ursulines, au XIX^e siècle, marque la volonté des religieuses d'exploiter ces terres, d'abord sur le plan agricole, puis avec un lotissement spéculatif et la vente de terrains. Les sœurs profitent du développement industriel de Trois-Rivières pour favoriser, sur leur domaine, l'établissement d'un quartier résidentiel et ouvrier. En retour, elles se servent des revenus pour faire rayonner leur mission d'éducation dans leur monastère de Trois-Rivières et ailleurs en Mauricie et au Québec.

Il existe des liens dynamiques entre les différentes échelles d'aménagement que constituent la ville, le site et les bâtiments. Ensemble, les trois forment une sorte d'organisme vivant. Un changement à une échelle, par exemple une modification à la forme de la ville, à l'aménagement du site ou à un bâtiment, entraîne inévitablement une réaction aux autres niveaux. D'où l'importance d'étudier le patrimoine bâti de la communauté religieuse en le situant dans son contexte urbain.

Lors de mon analyse historique du site, j'ai eu la surprise de constater la vitalité de sa croissance au cours des premières décennies de présence des Ursulines. Entre 1699 et 1750, le monastère est agrandi, modifié et réorganisé de quatre à cinq fois à partir de la maison originale construite pour le gouverneur de Trois-Rivières de l'époque, Claude de Ramezay. Puis, un incendie en 1752 entraîne sa reconstruction, terminée l'année suivante. Le bâtiment prend une forme régulière, soit un seul volume simple séparé au centre par la chapelle.

Les premières décennies du Régime britannique marquent une période d'incertitude quant aux ressources et à l'avenir des Ursulines, tant à Québec qu'à Trois-Rivières. En 1806, l'incendie du monastère



trifluvien s'avère donc dramatique, mais la communauté refait le bâtiment, en copiant l'ancien. À partir de ce moment, chaque fois qu'une construction est envisagée, la congrégation a tendance à réagir plutôt qu'à planifier, c'est-à-dire qu'elle néglige de considérer un plan cohérent à long terme.

Les interventions successives, comme la construction du pensionnat de pierre (1833) ou du pensionnat du Sacré-Cœur (1883), répondent certes à un besoin concret, mais apportent une contribution peu significative à l'ensemble conventuel existant. Sur le site, on découvre aujourd'hui des bâtiments de qualité architecturale variable, certains plus soignés que d'autres, mais pas de logique d'ensemble. Autre exemple : l'aile Saint-Joseph, érigée en 1873 à des fins éducatives, est conçue comme une extension de la façade du monastère. Cet ajout comporte trois étages en briques, avec toit mansardé. Vers 1896, le mur donnant sur la rue est enduit de crépi et blanchi à la chaux pour s'harmoniser avec le reste de la façade.

Quelques recommandations

La recherche réalisée pour mon mémoire de maîtrise *La mise en valeur du domaine foncier des Ursulines de Trois-Rivières. Évolution du site et influence sur la ville* (Université Laval, dépôt à l'automne 2019) ainsi que d'autres études récentes suggèrent qu'une stratégie de préservation du patrimoine de cette communauté devra se faire de façon prospective. Les relevés architecturaux ont démontré qu'un travail archéologique et architectural très fin doit être effectué pour mettre au jour les vestiges du monastère ancien sous les rénovations postérieures. Par ailleurs, il faudra tenir compte de l'influence des Ursulines sur le secteur associé au fief Hertel, et ce, même si le passé industriel de la région, qui a permis le développement rapide de Trois-Rivières au cours du dernier siècle, tend à l'éclipser. En effet, le tracé des rues, le lotissement et l'aménagement paysager du domaine font partie du patrimoine trifluvien au même titre que la chapelle, dont le dôme est un emblème pour la ville.

La maison Ramezay a subi plusieurs transformations pour devenir le monastère qu'on connaît aujourd'hui, comme le démontre ce schéma de l'évolution morphologique des bâtiments principaux de l'ensemble conventuel des Ursulines de Trois-Rivières.
Source : Cynthia Aleman

	Construction	Démolition
Maison Ramezay	1699	1752
Chapelle et hôpital	1714	1752
Reconstruction et agrandissement du monastère (après incendie)	1753	1806
Deuxième reconstruction du monastère (après deuxième incendie)	1806	1896
Pensionnat de pierre (maison grise)	1833	/
Aile Saint-Joseph (école de musique)	1873	/
Pensionnat du Sacré-Cœur (pensionnat à tourelles)	1883	/
Reconstruction de la chapelle et ajout du dôme	1897	/
Dortoir (maison rouge)	1907	/
École normale	1908	/
Collège Marie-de-l'Incarnation	1962	/



À l'origine, l'aile Saint-Joseph (à droite) se démarque de l'ensemble conventuel. Vers 1896, son mur donnant sur la rue sera enduit de crépi et blanchi à la chaux pour s'harmoniser au reste de la façade.

Photo : L. Grenier, Collections et archives | Pôle culturel du monastère des Ursulines, MTR/2/1/20,1.5



Site du monastère des Ursulines de Trois-Rivières, au départ des religieuses à l'été 2019

Photo : Pierre Lahoud

Le processus de requalification du monastère pose inévitablement la question de l'adéquation de la nouvelle vocation avec les caractéristiques architecturales des bâtiments du site et, plus largement, avec le contexte urbain de Trois-Rivières. L'usage qu'on fera des lieux devra assurer à l'instance qui en assumera la gestion une certaine rentabilité économique pour qu'elle puisse voir à la vitalité et à l'entretien du bâtiment patrimonial. Cette nouvelle vocation devra également favoriser une utilisation de l'intérieur du monastère qui sera en harmonie avec les besoins urbains et sociaux (démographie, tourisme), tout en soulignant le patrimoine immatériel des œuvres de la communauté religieuse (édu-

cation, santé, musique, etc.). Enfin, le tout devra être compatible avec les fonctions actuelles du site, qu'il s'agisse du Musée des Ursulines de Trois-Rivières ou du Collège Marie-de-l'Incarnation.

Dans la réflexion sur l'avenir des lieux, il serait utile de considérer les travaux de reconversion d'autres congrégations. Le succès du projet des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec est un exemple récent qui s'est appuyé sur un processus de recherche-création intégrant une lecture morphologique du patrimoine de cette communauté religieuse.

Une telle étude du domaine foncier des Ursulines de Trois-Rivières permet de dégager plusieurs moments charnières dans

l'évolution du site. Du premier incendie de 1752 à la dévitalisation de la communauté religieuse, en passant par le virage éducatif que prennent les Ursulines en 1962 et qui les amène à aménager l'école que nous connaissons aujourd'hui, nombreux sont les changements avec lesquels la congrégation a composé. Pour comprendre comment ces changements se sont matérialisés, il importe de restituer les liens entre la mission des sœurs et les besoins sociaux, culturels et économiques de leur milieu d'accueil. Comme un tissu vivant, la communauté religieuse influence son environnement et se laisse en retour imprégner des fluctuations du développement de la ville.

Si l'évolution du site des Ursulines de Trois-Rivières montre une telle intrication, on peut penser que ses transformations futures reposeront sur une dynamique analogue. Le monastère devra retrouver sa place dans la mise en valeur de l'arrondissement historique de Trois-Rivières. Une stratégie urbaine et régionale doit être mise en place si l'on veut tirer profit de l'influence fertile des échelles d'aménagement.

Parce que la sauvegarde du monastère doit se faire de concert avec le milieu, celui-ci doit redécouvrir le legs des Ursulines de Trois-Rivières. C'est une condition commune à l'ensemble du patrimoine d'origine religieuse, qui nous offre des clés permettant de comprendre l'évolution du Québec. Cette dimension interpelle le gouvernement provincial, qui ne peut se contenter de déléguer aux municipalités la responsabilité de protéger un patrimoine d'importance nationale comme le monastère des Ursulines de Trois-Rivières. Au contraire, il doit jouer un rôle actif dans l'acquisition de connaissances, la stimulation de l'intérêt du public et l'encadrement des interventions, tant sur le plan du financement que de la planification. ♦

Cynthia Aleman est stagiaire en architecture et candidate à la maîtrise en sciences de l'architecture avec mémoire à l'Université Laval. Elle a reçu la bourse France-Gagnon-Pratte en 2016.
